

compte des architectes, des hygiénistes, des constructeurs par centaines, où on ne recule pas devant les dépenses, on peut arriver à un résultat si déplorable, quel doit être l'état des écoles au point de vue de l'hygiène dans les petites villes et les municipalités rurales ?

Nos humbles et chaudes félicitations au bureau d'hygiène, et espérons qu'il ne s'arrêtera pas en si bon chemin.

D'ailleurs son devoir est tout marqué ; il n'a qu'à soumettre à une inspection sérieuse les écoles d'un comité quelconque de la province, et il ne tardera pas à s'apercevoir qu'une bonne partie des constructions scolaires sont de véritables bouges, que l'aération est nulle, que la lumière est insuffisante ou mal distribuée, que le volume d'air (cent cinquante pieds cubes par élève d'après les règlements scolaires) atteint rarement la moitié de ce chiffre, que le lavage des classes, l'assainissement des lieux d'aisance laissent à désirer au plus haut point. Nous passons pour le moment sous silence le mobilier scolaire.

Et comme si tout cela ne suffisait pas, les règles les plus élémentaires de l'hygiène sont méconnues jusque dans la manière de punir les élèves.

La chose est incroyable, mais elle est malheureusement vraie. Tirer les élèves par les oreilles, les frapper à la figure ou sur la tête, les renfermer dans la cave, les tenir à genoux pendant des heures, leur faire tenir les bras étendus en croix, et pour comble de bêtise, leur faire baiser le plancher, voilà quelques échantillons des moyens disciplinaires employés dans certaines écoles.

Que le Conseil d'hygiène fasse une investigation sérieuse sur ce point, et il en découvrira de belles.

Nous n'hésitons pas un instant à affirmer que la mauvaise condition hygiénique des écoles est la principale cause de maladie et de mortalité parmi l'enfance et la jeunesse de la province de Québec.

Est-il nécessaire d'insister davantage sur la nécessité d'une action décisive de la part de ceux qui ont pour mission de protéger la santé publique ?

Il y a d'autres questions qui se rattachent à celle-ci et intéressent surtout les internats.

Il ne faudrait pas chercher bien longtemps pour trouver des pensionnats où les précautions contre le feu sont tout à fait illusoires, et où les moyens de sauvetage sont nuls ou à peu près, si un incendie se déclare.

Le règlement intérieur de certains internats demande une réforme complète.

Les élèves n'ont pas assez d'exercice, pas assez de récréation, pas assez de sommeil.

Nous connaissons un collège où le réveil a lieu à cinq heures ou cinq heures et demie du matin et le

coucher à neuf heures du soir. Cela est-il tolérable surtout pour des enfants d'une douzaine d'années ? Qu'en pensez-vous, messieurs les médecins ?

Les soins de propreté du corps, voilà encore un chapitre sur lequel il y a beaucoup à dire.

Nous nous permettrons de faire ici un appel aux souvenirs de ceux qui ont été pensionnaires dans certains de nos collèges. Combien de fois par mois, ou plutôt par année, les élèves se lavaient-ils les pieds ?

Quant au bain, est-il connu, oui ou non ? On nous a raconté que dans un collège on avait un seul bain pour deux cents personnes ; seulement on l'avait prêté à un voisin. Après que celui-ci eût fini de s'en servir, il mit dans sa grange, et le bain est resté là toute une année.

Il nous est arrivé de voir étendus dans un dortoir les draps et les matelas de deux élèves qui avaient l'habitude de mouiller leur lit. Pourquoi ne renvoyait-on pas ces élèves dans leurs familles ?

Voici un autre fait parfaitement authentique :

L'eau du réservoir dans un certain collège était manifestement impropre à la consommation. Le goût et l'odeur étaient infects, et cela durait depuis quelque temps déjà.

Le procureur était un homme d'économie. Cependant, dans un moment de munificence, il fit vider et nettoyer le réservoir, et savez-vous ce qu'on trouva dans le réservoir en question ? Cinquante rats morts.

Le devoir du conseil d'hygiène est aussi impérieux que pénible, car il aura une lutte formidable à soutenir. Nous ne nous faisons pas illusion sur les mille obstacles qu'on placera sur sa route, mais nous comptons sur son courage, et l'appui de tout bon citoyen lui est acquis d'avance.

MAGISTER

VARIÉTÉS

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LE PENSIONNAT DE MADAME EUROPE

Il y avait une fois une bonne dame qui tenait une école de petits garçons pour gagner le pain de ses vieux jours. Elle s'appelait Mme Europe, la "mère Europe," disaient irréverencieusement les jeunes polissons que l'excellente dame s'était chargée d'éduquer et d'instruire.

C'étaient des gamins d'une douzaine d'années, qui venaient un peu de tous les pays. Ils étaient affreusement turbulents, et une vieille dame avait fort à faire pour maintenir dans son pensionnat une apparence de discipline.

Il était d'usage dans le *boarding school* de Mme Europe que, tous les ans, avant les vacances du 1er